

Autres projets

Soutien de la Fondation : 15 000 €*



Le CEPIJE de Colombes

« Au CEPIJE, on me fait confiance et je peux mener mon propre projet »

L'activité du Centre Pour l'Initiative des Jeunes (CEPIJE) de Colombes démarre. Son objectif ? Permettre aux jeunes de 15 à 25 ans, en situation difficile (échec scolaire, rupture familiale et sociale...) de devenir maîtres de leur vie en réalisant leur propre projet. En devenant acteurs, ils prennent des initiatives, des responsabilités et peuvent ainsi trouver leur place dans la société. Après les succès de Boulogne et de Suresnes, le CEPIJE de Colombes est le troisième centre à mettre en œuvre cette pédagogie innovante dans les Hauts-de-Seine. Grâce au soutien de la Fondation Sainte-Geneviève et de son partenaire la Fondation d'entreprise Air Liquide, l'acquisition de matériel vidéo et l'installation d'une cabine son ont pu être réalisées, pour permettre aux jeunes de réaliser leurs projets.

Soutien de la Fondation : 4 500 €*

Association Pierre Kohlmann



« Vivre une telle expérience à 17 ans, cela va marquer ma vie pour longtemps ! »

Présente à Antony depuis 1976, l'association de quartier Pierre Kohlmann (PK) accueille près de 150 jeunes en difficulté âgés de 6 à 25 ans et leur apporte une aide adaptée au cœur des quartiers Noyer Doré et Pajeaud. PK cherche à lutter contre l'échec scolaire, à favoriser l'épanouissement culturel et physique, à permettre l'insertion sociale et professionnelle, à éveiller à la citoyenneté et prévenir les conduites à risque. La Fondation Sainte-Geneviève contribue au financement du projet « **Échange solidaire du club PK** » qui permet cette année à un groupe de jeunes filles de 17 à 20 ans de monter un projet d'échange solidaire avec le village de Sibassor du Sénégal, avec une réelle dynamique de responsabilisation et d'implication tout au long de l'année. Ce projet relève de la « **solidarité éducative** », l'un des axes prioritaires de la Fondation Sainte-Geneviève.

Soutien de la Fondation : 18 000 €*



LE FOYER EL PASO

« Je suis enceinte, seule, et veux garder mon enfant. Qui peut m'aider ? »

Ouvert à Neuilly-sur-Seine en 2010, le Foyer El Paso accueille des femmes enceintes rencontrant des difficultés matérielles, psychologiques et familiales. Rejetées par leur conjoint ou leur famille, elles vivent une situation de détresse (abandon, sans domicile, inquiétude face à leur grossesse...). Au foyer, durant toute la durée de leur grossesse jusqu'à l'accouchement, elles trouvent un lieu d'hébergement stable, un entourage chaleureux, un lieu de discernement. Cela facilite un suivi médical, une reconstruction personnelle, la préparation à l'accueil de l'enfant, une aide à la réinsertion sociale avec l'élaboration d'un projet professionnel, un soutien spirituel, dans le respect des convictions de chacune. **A ce jour, 51 femmes ont été accueillies et accompagnées, 46 bébés sont nés et 6 sont « à naître ».**

* Montant des aides versées ou prévues en 2013

Fiscalité : zoom sur la donation temporaire d'usufruit

Lorsque l'on a cœur d'aider une fondation par une donation, cela suppose généralement d'accepter de se dessaisir du bien donné. Mais il existe une possibilité, souvent méconnue, de conserver la nue-propriété et de ne donner, pour une durée déterminée, que le seul usufruit du bien. Il s'agit de la **donation temporaire d'usufruit (DTU)**. La donation temporaire d'usufruit **concerne tout type de bien procurant des revenus, qu'il s'agisse par exemple d'un portefeuille de valeurs mobilières ou d'un logement locatif**. Cela consiste, pour le donateur, à abandonner temporairement les revenus du bien au profit de la Fondation Sainte-Geneviève.

Vos avantages en tant que donateur

L'atout principal de cette donation est de vous permettre de sortir fiscalement à la fois le bien et les revenus générés de votre patrimoine, pour une certaine durée. **Autrement dit, le temps de la donation, la valeur des biens donnés en usufruit sort de l'assiette imposable de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) et les revenus générés par le bien ne sont plus taxés au titre de l'Impôt sur le Revenu** (car ils bénéficient à la Fondation qui n'est pas imposée). La donation temporaire d'usufruit

présente un autre avantage qui tient à sa durée déterminée, trois ans au minimum. Le donateur a ainsi la garantie de pouvoir récupérer la pleine propriété de son bien à l'échéance convenue, sans droits à payer.

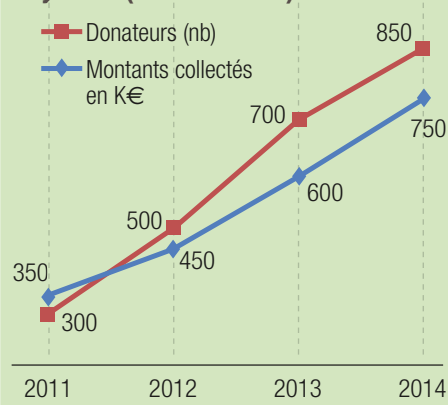
L'intérêt pour la Fondation Ste-Geneviève

Dans le cas de la donation temporaire d'usufruit d'un portefeuille de titres, la Fondation Sainte-Geneviève disposera des revenus produits par les titres. Dans le cas de la donation temporaire d'usufruit d'un bien immobilier loué, la Fondation va disposer des loyers dans leur intégralité. Grâce à la donation de cet usufruit, **vos patrimoine contribue à l'action de la Fondation en faveur des familles et des plus démunis**. En tant que fondation abritée par la Fondation Notre Dame, reconnue d'utilité publique, la Fondation Sainte-Geneviève est exonérée de droits de mutation à titre gratuit. L'intégralité de la donation ira au bénéfice des projets soutenus par la Fondation.

La Fondation Sainte-Geneviève bénéficie déjà de deux DTU. Renseignez-vous auprès de Marc Flurin, Délégué Général au 01 41 38 12 43 / contact@fondationsaintegenevieve.org

Les chiffres

Chiffres réalisés (2011 et 2012) et objectifs (2013 et 2014)



Pour en savoir plus sur la Fondation et ses projets, rendez-vous sur le site : www.fondationsaintegenevieve.org

Ensemble, mettons la solidarité en actes dans les Hauts-de-Seine !

ÉDITO



† Gérard DAUCOURT
Evêque de Nanterre,
Président de la Fondation
Sainte-Geneviève

À bien des reprises, le Bienheureux Jean-Paul II a rappelé que la qualité d'une société ou d'une civilisation se mesure au respect qu'elle manifeste envers les plus faibles de ses membres. Il y a quelques années, pour n'avoir pas décelé la trisomie 21 d'une petite fille, un tribunal de Reims avait condamné un gynécologue à verser des dommages et intérêts à ses deux frères parce que « le temps consacré par la mère l'a été au détriment des deux frères » et parce qu'ils ont été « témoins des souffrances de leurs parents ». Cette petite fille vit par une « erreur de diagnostic ». Pour moi, ce n'est pas le gynécologue qui a été condamné, mais cette petite fille, parce qu'elle vit et parce qu'à cause de son handicap, elle a eu besoin de plus de soins et d'amour. La vie d'innocents handicapés et leur besoin d'amour seraient-ils condamnables ? Les faibles, les pauvres, les précaires nous dérangerait-ils ? Nous voleraient-ils de l'amour ? Cette logique d'exclusion produit ses effets pervers dans notre société et touche des personnes handicapées, malades, âgées, étrangères, et tant d'autres. Ensemble, nous devons combattre cette logique et continuer par tous les moyens de donner la priorité aux plus faibles et aux plus fragiles ! La Fondation Sainte-Geneviève inscrit son action dans cette perspective, notamment en faveur des personnes malades et handicapées. Merci pour votre soutien.

+ Gérard Daucourt

Fondation Sainte-Geneviève
85 rue de Suresnes - 92022 NANTERRE Cedex
www.fondationsaintegenevieve.org

Éditeur : Fondation Sainte-Geneviève sous l'égide de la FND
Directeur de publication : Mgr Gérard Daucourt
Directeur de la rédaction : Marc Flurin
Imprimeur : Mavit Sival/Antolli Groupe
BP 1005 - Carcassonne Cedex 9
Dépôt légal : septembre 2013 - ISSN 2264-2773

Trois ans après sa création, quel chemin parcouru par la Fondation Sainte-Geneviève ?



Le département des Hauts-de-Seine est l'un des plus riches de France. Pourtant, **des situations de misère, de détresse et d'exclusion se vivent tous les jours à nos portes**. Partant de ce constat, la Fondation Sainte-Geneviève s'est fixée pour ambition de **faire appel à la générosité des habitants et des entreprises des Hauts-de-Seine, pour aider des projets concrets de proximité à voir le jour ou à se développer, en priorité en faveur des familles et des plus démunis. Elle souhaite ainsi contribuer à bâtir un monde plus juste, plus fraternel et plus beau**.

Dans ce but, la Fondation agit selon un **modèle original** : grâce à son réseau de paroisses et d'associations réparti sur le territoire des Hauts-de-Seine, elle identifie les porteurs d'idées et de projets et les aide à concrétiser leurs initiatives par un accompagnement et un financement rigoureusement adaptés, sans concurrencer ce qui existe déjà.

Il ne s'agit pas d'une « fondation de plus » mais d'une nouvelle manière de **servir l'homme dans toutes ses dimensions**, en se mettant à l'écoute des besoins sur le terrain, en priorité ceux des plus démunis, et en soutenant des

projets concrets, particulièrement dans leurs phases de démarrage et d'investissement.

Trois ans après sa création, le pari est en passe de réussir : la Fondation a prouvé son utilité ; la générosité de ses donateurs (1,3 million d'euros de dons cumulés depuis l'origine) et la mobilisation de ses bénévoles lui ont permis de soutenir 19 projets répondant aux critères de sélection rigoureux définis dès le départ. Plusieurs nouveaux projets sont à l'étude actuellement. La Fondation est aujourd'hui en capacité d'apporter une réponse rapide et continue aux besoins qui se manifestent.

La tâche à accomplir reste cependant immense. Face à la situation économique et sociale qui laisse beaucoup de personnes au bord de la route, face aux difficultés des familles fragilisées, face au relâchement du lien social, nous sommes décidés à développer plus que jamais notre action. Nous comptons donc sur vous pour augmenter encore la capacité de la Fondation à financer de nouveaux projets.

Merci aux donateurs et aux donatrices qui nous ont déjà rejoints. Merci à celles et à ceux qui nous rejoindront dans les prochains mois.

Dates à retenir :
- **Vendredi 27 septembre 2013** : Inauguration de la cathédrale Sainte-Geneviève à Nanterre après les travaux.
- **Mercredi 16 octobre 2013** : Réunion sur la Maison St François de Sales et la Maison des Familles, à Boulogne-Billancourt.
- **Décembre 2013** : Concert de l'Avent en l'église Notre Dame de Pitié à Puteaux avec le chœur Ecce Cantus
Plus d'information sur le site :
www.fondationsaintegenevieve.org

SOMMAIRE

Événements P.2

Maison des Familles : « réunion drapeau » sur le chantier de la Maison Saint-François-de-Sales
« Course des Héros » : un beau succès !
Association ESPACES : Inauguration de l'Agriion
Inauguration des « Bains » à Colombes

Focus sur... P.3

L'aide aux personnes malades et handicapés
Association Parenthèse
Questions à Emmanuel BELLUTEAU : membre du Comité exécutif de la FSG
Quelque Chose en Plus
Les Fourneaux de Marthe et Matthieu.

Infos diverses P.4

Autres projets
- le CEPIJE de Colombes
- Association Pierre Kohlmann
- le Foyer El Paso
Fiscalité
Les chiffres

Maison des Familles : « réunion drapeau » sur le chantier de la Maison Saint-François-de-Sales le 7 juin 2013

Au cœur des immeubles d'habitation et de bureaux du **quartier Rives de Seine** (ex Trapèze Renault) à **Boulogne-Billancourt**, la construction de la Maison Saint-François-de-Sales se poursuit. **La réunion « drapeau » a eu lieu le 7 juin 2013.** C'est la tradition dans le bâtiment. Une fois que le bâtiment est couvert (charpente posée), les ouvriers ont à cœur de fêter l'évènement par un bon repas. C'est ce qui s'est passé le 7 juin dernier sur le chantier de la Maison Saint-François-de-Sales à Boulogne-Billancourt qui accueillera **LA MAISON DES FAMILLES**. **Ce lieu d'accueil, d'accompagnement et d'information**, ouvert à toutes les familles sans discrimination, ouvrira bientôt ses portes en 2014. Son objectif ? Répondre aux problématiques qui

se posent aux familles aujourd'hui. Une attention particulière sera portée aux parents pour les aider dans **l'exercice de la parentalité**. Son action se déploiera sur l'ensemble du département. Cette Maison des Familles a été pensée comme un lieu original où des professionnels salariés ou bénévoles (éducateurs, psychologues, médiateurs familiaux, conseillers conjugaux...) proposeront un accueil inconditionnel et bienveillant. Chacun pourra y trouver une écoute attentive et chaleureuse, des outils pour agir, un accompagnement ou une orientation vers d'autres structures de proximité. La Maison des Familles : **un lieu pour soutenir et aimer les familles d'aujourd'hui ! Soutien envisagé de la Fondation sur 4 ans : 700 000 €.**

La Course des Héros 2013 : un beau succès !



L'équipe de la Fondation Sainte-Geneviève vous remercie chaleureusement pour votre superbe mobilisation lors de la Course des Héros 2013 le 16 juin 2013 au parc de Saint-Cloud. Coureurs, donateurs, bénévoles, supporters... grâce à vous, notre équipe pleine de bonne humeur et d'énergie a pu porter haut le combat pour la solidarité.

Pari réussi pour la Fondation cette année :

- 7 coureurs au départ,
- 2 associations partenaires. (CEBIJE Boulogne et le CEPIJE Colombes),
- Plus de 800 messages envoyés pour faire connaître nos projets,
- 80 donateurs et 4 700 € collectés.

De quoi offrir à la Fondation et à son action une belle visibilité, financer ses projets et proposer aux personnes en situation difficile des aides concrètes. Une superbe page s'est écrite et nous espérons que vous en avez tous partagé la joie et l'intensité : **un immense merci à tous** et à l'année prochaine pour réitérer ce grand moment... encore plus nombreux !

Inauguration des «Bains» à Colombes le 14 juin 2013

Le 14 juin 2013 a eu lieu **l'inauguration de l'immeuble « Les Bains »**, témoin de 150 ans d'histoire locale, au 88 rue du Bournard à Colombes. Un projet exemplaire réalisé par **SNL 92** (Solidarités Nouvelles pour le Logement Hauts-de-Seine) et soutenu par la Fondation Sainte-Geneviève, en partenariat avec la Fondation Saint-Gobain Initiatives (55 000 € au total). **De quoi s'agit-il ?** 7 nouveaux logements sociaux et un local associatif ont été créés par la réhabilitation d'un immeuble de 470 mètres carrés en centre-ville en très mauvais état (arrêté de péril en 2002). Appartenant à la même famille depuis plusieurs générations (les deux sœurs BENDY vivant encore dans les lieux), le bâtiment, appelé « Les



Bains », est l'un des derniers témoins de l'histoire ancienne de la ville. L'axe privilégié par le projet est celui du « **vivre ensemble** » en favorisant une vie harmonieuse dans la résidence et dans le voisinage et en conservant le caractère social de l'occupation de ces logements. L'originalité du bâtiment et de son histoire est aussi source d'inspiration pour animer la vie de l'immeuble et du quartier. 7 nouveaux logements (3 studios, 3 deux-pièces

et 1 quatre-pièces) conventionnés très sociaux, économes en énergie, sont créés permettant d'accueillir des familles ou des personnes seules, à faibles revenus et en situation de mal-logement, 4 familles logées seront accompagnées par SNL. 2 logements au rez-de-chaussée seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un local associatif d'environ 40 mètres carrés donnant sur rue est destiné aux associations du quartier. **Ce projet va aider des familles à se poser, se reconstruire et reprendre leur vie en main.** Sur dix ans, chacun de ces logements verra passer quatre à six familles. Une quarantaine de familles seront ainsi accompagnées par les équipes de bénévoles et de travailleurs sociaux de SNL.

Inauguration de l'Agrion par l'association ESPACES le 27 juin 2013



Le 27 juin 2013, se déroulait l'inauguration de l'Agrion, le **nouveau bateau de l'association Espaces** financé (à hauteur de 10 000 €) notamment par la Fondation Sainte-Geneviève. Ce projet de « navigation douce » s'attaque à une forme importante d'exclusion qui touche de plus en plus de Français chaque jour : **la rupture sociale et professionnelle**. L'apprentissage d'un nouveau métier, dans le domaine du tourisme fluvial, pour des personnes en réinsertion professionnelle a ce mérite de redonner « un cap » professionnel, à ceux dont la vie n'a manifestement pas été « un long fleuve tranquille » comme la Seine, sur laquelle les ballades fluviales sont proposées. **Insérer par l'écologie urbaine, tel est l'objectif d'Espaces depuis sa création.** Un défi de taille : **développer un projet innovant de gestion douce d'espaces urbains en mutation en aidant les personnes en difficulté à s'insérer socialement et professionnellement.** Actuellement, Espaces gère 14 chantiers d'insertion.



La Fondation a été heureuse de s'associer à un autre événement clodoaldien réussi : « L'Art et la Plume, rencontre avec des chercheurs de sens » qui s'est déroulé en avril dernier à Saint-Cloud. Merci à tous ceux qui ont participé !

L'aide aux personnes malades ou handicapées

Association Parenthèse : un accueil et un réconfort pour les malades du cancer et leurs aidants

Parenthèse souhaite assurer, promouvoir et coordonner **l'accueil, l'accompagnement, l'information et le soutien des malades du cancer et de leurs aidants**, en dehors du domaine médical. Le but est de leur permettre de se renforcer pendant et après la maladie, de les aider à être actifs contre la maladie et de continuer à donner du sens à leur existence. L'hôpital soigne et guérit, mais au-delà des traitements et pour mieux les supporter, **c'est la personne qu'il s'agit d'accompagner dans la durée**. Parce qu'il est essentiel de trouver à qui se confier, être entendu et avoir un point de repère et un lieu de relâche face à la maladie, **Parenthèse se**

veut un espace accueillant et réconfortant. Les activités sont animées par des bénévoles compétents et répartis en différents pôles : psychologie (rendez-vous individuels et groupes de parole), bien-être (réflexologie, maquillage, taïchi, shiatsu, sophrologie...), diététique, convivialité, expression artistique... Pour les aidants, premiers concernés par les difficultés du malade et souvent inquiets, Parenthèse est aussi un lieu d'écoute, de soutien, de conseil et de partage. **Parenthèse, une initiative innovante et inédite qui répond à un réel besoin, soutenue par la Fondation Sainte-Geneviève à hauteur de 4 000 €.**



3 questions à Emmanuel BELLUTEAU, père de cinq enfants, dont une fille polyhandicapée, membre du Comité exécutif de la Fondation Sainte-Geneviève et du conseil d'administration de l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH) et du Conseil national handicap (CNH).

Pourquoi l'aide aux personnes malades ou handicapées figure-t-elle parmi les axes d'action de la Fondation ? La priorité donnée dès l'origine à la Fondation a été de soutenir des projets solidaires de proximité en faveur des familles. Or, une famille confrontée à la survenue, brutale ou progressive, d'un handicap ou d'une maladie se trouve fragilisée sur les plans matériels, psychologiques, spirituels. Les personnes malades ou handicapées, mais aussi leur entourage, ont besoin d'un soutien pour faire

face à cette épreuve. L'aide qu'apportent les associations spécialisées s'avère souvent décisive et aide les familles à trouver un équilibre de vie et une source d'espérance. Les financements publics sont loin de suffire à répondre à tous les besoins. Il est donc important que la Fondation apporte sa contribution à des projets dans ce domaine.

Comment les projets sont-ils sélectionnés ? Grâce à son réseau (paroisses, mouvements, associations), la Fondation identifie les porteurs de projets.

Des critères de sélection précis ont été définis afin de nous assurer de la qualité et de la pérennité des projets. Ceux-ci doivent toujours être utiles et, si possible, innovants. Les dossiers sont instruits par le Délégué Général, aidé par une équipe de bénévoles. Le Comité exécutif, présidé par Monseigneur Daucourt, prend la décision finale. J'ajoute que la Fondation a mis au centre de son action les plus fragiles qui ont beaucoup à nous dire sur ce que sont les vraies priorités.

Quelles formes de soutien

chacun peut-il apporter aux projets en faveur des personnes malades ou handicapées ? Il y a plusieurs façons d'aider : participer au financement des projets en faisant un don à la Fondation Sainte-Geneviève et en faisant connaître son action ; donner du temps en devenant bénévole pour accompagner les personnes malades ou handicapées et leurs aidants ; contribuer à sensibiliser les personnes de son entourage et sa communauté paroissiale à l'accueil des personnes handicapées...

Quelque Chose en Plus : les personnes polyhandicapées ont un avenir !



Très peu d'établissements accueillent les jeunes polyhandicapés. En 1992, un groupe de parents d'enfants atteints de polyhandicap sans lieu d'accueil crée l'association « **Quelque Chose en Plus** » à **Vaucresson**. Son but est d'ouvrir un externat pour accueillir des enfants afin d'assurer une prise en charge personnalisée, un partenariat parents/professionnels, la mise en œuvre d'une éducation adaptée, dont la communication, fil conducteur, constitue la base du travail.

Le premier institut médico-éducatif (IME) ouvre en 1994 avec 7 enfants de 5 à 11 ans et s'étend en 2002 portant le nombre de jeunes à 15 et la limite d'âge à 20 ans. Aujourd'hui, **Quelque Chose en Plus projette de construire un nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), établissement pour adultes polyhandicapés** ou TED toujours à Vaucresson, pour assurer l'avenir des jeunes. La conception du futur FAM est entièrement pensée pour faciliter la vie non seulement des patients, mais aussi du personnel médical. **La Fondation Sainte-Geneviève participe au financement du projet, avec une aide de 20 000 €**, principalement affectée à la construction de rails porteurs pour le déplacement des patients.

Les Fourneaux de Marthe et Matthieu : l'insertion de personnes convalescentes de psychiatrie



Les Fourneaux de Marthe et Matthieu ont été fondés par la psychologue Suzanne VIDON en 1989 afin de favoriser la réinsertion dans la vie professionnelle et sociale de personnes convalescentes de psychiatrie. L'association gère un **ESAT** (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) de **traiteur et organisation de réceptions** à Colombes. L'intégration sociale et professionnelle s'opère par le **développement de savoir-faire professionnel, la prise d'initiative, la socialisation, la préparation de l'intégration**

sociale et professionnelle. L'activité, riche et variée, aide les travailleurs à faire preuve de technicité, de rigueur et d'exigence. Ils peuvent changer d'activités et acquérir ainsi une expérience polyvalente. L'établissement peut accueillir 80 travailleurs handicapés psychiques à temps partiel, orientés par la Commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. L'établissement leur apporte aussi un soutien médico-social et psychologique. **La Fondation Sainte-Geneviève participe au financement des travaux de la salle à manger et de la salle de repos à hauteur de 20 000 € sur un coût total de 54 000 €.**